



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E15238

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2026

ÉDITÉ LE

05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 22/05/2007
40 000

Raison sociale : ETS PIERRE VIGNON

1771 RUE BLINGUE
27610 ROMILLY-SUR-ANDELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 1988 B 00024

Téléphone : 02 32 49 72 72

Fax : 02 32 49 00 01

Siret : 343 478 509 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6100283

Portable :

Site Internet : www.vignon.fr

E-mail : vignon@vignon.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 611708530026

Responsabilité légale :

BRITO FARIA RUI PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 611708530026

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/10/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	23/10/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/10/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	23/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	23/10/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.